Equipements visés	Coût max H.T.V.A.	Taux d'aide
Déflecteur de toit	1.700 €	30 %
Jupes latérales tracteur	2.000 €	30 %
Jupes latérales remorque	3.500 €	30 %
Déflecteur de culot	1.000 €	30 %
Boîte de vitesse automatisée	2.600 €	30 %
Système automatique de pression des pneus	1.300 €	30 %
Système qui évalue le style de conduite en temps réel et donne une série de conseils visant à réduire la consommation (abonnement – prix/an)	1.700€	30 %
Système de navigation intelligent et d'assistance à la conduite	3.000 €	30 %
Phares à LED	1.000 €	30 %
Système de réduction de la charge à l'essieu	700 €	30 %
Unité frigorifique réduisant l'impact écologique	10.000€	10 %
Dolly pour écocombis	20.000 €	10 %
Coating plancher	1.700 €	30 %
Transpalette silencieux alimenté électriquement	1.600 €	30 %
Pneumatiques étiquetés de classe d'efficacité en carburant A ou B telle que définie par le Règlement (CE) n° 1222/2009 du 25 novembre 2009. - Maximum 8 pneumatiques par véhicule - Maximum 500 € par pneumatique	4.000 €	30 %
Equipement CNG/LNG (surcoût d'un véhicule neuf par rapport à un véhicule EURO VI)	40.000 €	10 %